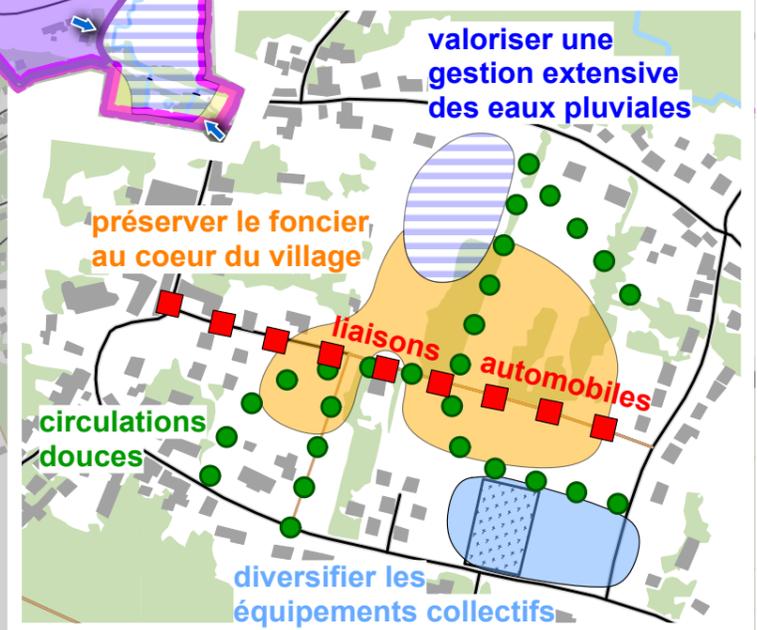
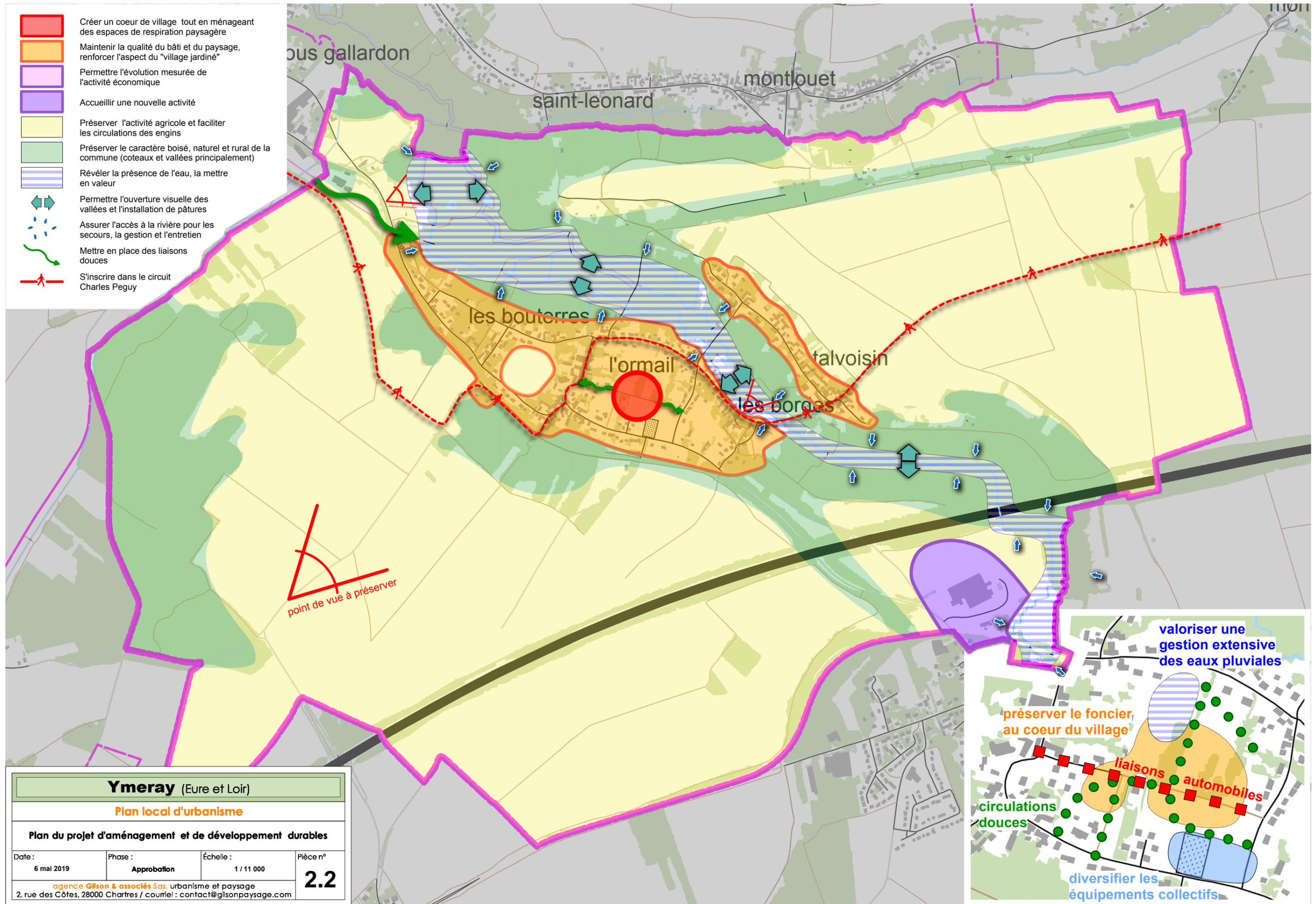


-  Créer un coeur de village tout en ménageant des espaces de respiration paysagère
-  Maintenir la qualité du bâti et du paysage, renforcer l'aspect du "village jardiné"
-  Permettre l'évolution mesurée de l'activité économique
-  Accueillir une nouvelle activité
-  Préserver l'activité agricole et faciliter les circulations des engins
-  Préserver le caractère boisé, naturel et rural de la commune (coteaux et vallées principalement)
-  Révéler la présence de l'eau, la mettre en valeur
-  Permettre l'ouverture visuelle des vallées et l'installation de pâtures
-  Assurer l'accès à la rivière pour les secours, la gestion et l'entretien
-  Mettre en place des liaisons douces
-  S'inscrire dans le circuit Charles Peguy



<b>Ymeray</b> (Eure et Loir)			
<b>Plan local d'urbanisme</b>			
<b>Plan du projet d'aménagement et de développement durables</b>			
Date : 6 mai 2019	Phase : <b>Approbation</b>	Échelle : 1 / 11 000	<b>2.2</b>
agence <b>Gilson &amp; associés</b> Sas, urbanisme et paysage 2, rue des Côtes, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com			